

(Le)

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire » - Jaurès

PORTE - VOIX

Journal du groupe PS et apparentés de la Communauté d'agglomération de Moulins

★ BIMESTRIEL D'INFORMATION ★

À MONTBEUGNY,
MALGRÉ LE MUR,
LES NUISANCES
SONORES
PERSISTENT...

★
P.2

Pour éviter les drames humains
(JPM - Vivanco - Potain - Somab...)

**INSTAURER
UN GROUPE D'ÉLUS
EN ÉTAT DE VEILLE
ÉCONOMIQUE**

★

MAI 2010

N°2

★

MOULINS COMMUNAUTÉ
8, Place M^{al} de Lattre-de-Tassigny
BP 1625
03016 MOULINS CEDEX

★

{ GRATUIT }

ÉDITO

Pour une aide à un développement économique réactif et ciblé

Le groupe des élus socialistes et apparentés a voté pour la réalisation des Zac d'Avermes et de Montbeugny. Ce choix a été décidé après de nombreux débats dans le groupe.

Notre vote reflète davantage une volonté d'expression positive en matière de développement économique indispensable, plutôt qu'une adhésion totale aux formes de développement proposées.

Sans ambiguïté, nous pouvons affirmer que cette approche incitée par la majorité n'est pas celle que nous mettrions en œuvre.

Sur la forme, aucune modalité de construction démocratique sur les projets de zones et leur mise en œuvre n'a été proposée à un débat constructif. Tout ce qui est soumis au vote par la majorité n'est pas à rejeter. Mais pour une grande partie, des améliorations pourraient être apportées s'il y avait de véritables échanges, une concertation sans tabou et surtout moins d'effets d'annonce. L'exemple le plus significatif est la modification de stratégie dans la mise en œuvre de la zone Nord avec des délais qui ne font que s'allonger.

Sur le fond, la conduite d'un développement tous azimuts sur plusieurs fronts, sans réelles perspectives ni engagements réels d'opérateurs précis. Sans non plus se préoccuper de la demande commerciale d'une population vieillissante. Cette situation nous interroge et nous oblige

suite page 2

VENI, VIDI... VINCI ! (je suis venu, j'ai vu... et j'suis r'parti !)



Du Retail Park en passant par Moulins Nord à la ZAC des Petites Roches, l'épilogue d'une histoire qui nous aura fait perdre deux ans...

Depuis 2005, le schéma commercial de Moulins Communauté a défini la complémentarité entre le centre-ville et les zones nord et sud. Cette complémentarité doit cependant reposer sur une volonté politique réelle pour protéger le cœur de notre agglomération en favorisant par exemple, les commerces indépendants, le développement des commerces alimentaires, l'équipement de la personne, l'artisanat. Depuis 2006, ces projets ont été menés de front en appliquant un postulat qui nous semblait contestable : ne s'adresser qu'à des aménageurs nationaux. Sans aucune transparence, de déclarations en effets d'annonce, le président de la communauté s'est félicité de l'avancée du groupe Apsys-Euris, un investisseur privé, qui prévoyait 20 millions d'euros d'investissement. Mais les négociations sont rompues avec l'investisseur privé en 2008.

Une fois de plus, les élus sont mis devant le fait accompli. Un nouvel investisseur, Vinci, fait son apparition sur le marché mais les membres du comité de

pilotage ne disposent toujours pas d'éléments d'informations. Tous réclament l'avancement du projet avec quelques garde-fous. Mais durant les derniers mois de l'année, le président et son conseil reconnaissent qu'ils étaient incapables de mener à bien l'aménagement commercial de la zone nord. Exit le «plus grand groupe», Vinci.

Du Retail Park, un anglicisme qui cachait une solution entièrement privée, nous sommes passés à une Zone d'aménagement concertée portée par Moulins Communauté qui céderait environ 13 hectares à un opérateur local s'engageant sur un calendrier et des propositions claires. Cet investisseur local, le P-DG de l'hypermarché Leclerc d'Avermes, prévoit une zone commerciale de 27 ha. Il en possède 10, doit acquérir 4,4 ha supplémentaires et rachètera le reste à la Communauté d'agglomération pour 1,2 million d'euros. Le projet devrait coûter 45 millions, soit 24 millions pour l'hypermarché (d'une surface prévue de 7 700 m²) ; moitié moins pour les sept ou huit magasins à des enseignes de sports-loisirs et maison. Puis 9 millions d'euros pour la voirie. Avec un accès direct depuis le contournement jusqu'à l'hypermarché.

Comme pour le centre-ville

avec son marché couvert, ces opérateurs locaux ont prouvé leur attachement à notre territoire et montrent que Moulins Communauté possède des atouts pour mettre à mal le postulat qu'il n'existerait que des opérateurs extérieurs dont la venue s'accompagne trop souvent d'études coûteuses sans toujours voir la phase de réalisation concrète. Mais le temps n'est plus aux regrets.

Mobilisons-nous pour que

Moulins Communauté puisse faire face à l'attraction commerciale des autres agglomérations en donnant à des enseignes la possibilité d'offrir sur place, dans des conditions optimum, une offre élargie sur la zone nord comme c'est déjà le cas sur la zone sud. Et le cœur de l'agglomération profitera aussi de ce dynamisme en jouant la carte de la spécialisation, de la proximité et de la qualité.

Le saviez-vous...

La Com d'agglo pigeonnée par des faisans

Finis les pattes de poulets et la trentaine d'emplois que leur transformation devait générer...

Le projet d'implantation de la société Big Feet Industrie, devenu projet Auvergne Bio Food, sur la plateforme agroalimentaire de la zone de l'Étoile a définitivement du plomb dans l'aile. La délibération présentée par le vice-président en charge du développement économique propose la résiliation du bail signé avec la société le 27 octobre 2009.

Mais un autre projet existerait. En espérant que ce qui se mitonne ne soit pas du même tonneau que le précédent. Il ne manquerait plus que l'on nous annonce une entreprise de minoterie ou de boulangerie industrielle, histoire cette fois-ci, de se faire rouler dans la farine.

En attendant que nous en prenions connaissance par voix de presse, comme il est maintenant d'usage, notre groupe remet au goût du jour une idée déjà avancée par Guy Chambeftor.

Notre Communauté est à la recherche d'une structure qui pourrait recevoir, à la fermeture de la médiathèque bientôt en travaux pour deux ans, les livres et les documents qu'elle abrite.

Pourquoi ne pas réfléchir à l'utilisation de ce bâtiment ? Il faudrait sans doute peu pour transformer la friche actuelle. À la fin du chantier de la médiathèque nous pourrions aménager l'espace pour y installer, dans de bonnes conditions, les services de Moulins Communauté qui devront dès 2012, pour des raisons de non conformité à l'accessibilité, quitter la place Maréchal-de-Tassigny... Ces locaux de la ville de Moulins coûtent en effet cher à Moulins Communauté...

ÉDITO

à une vigilance toujours plus accrue avec des exigences fortes dans la mise en œuvre. Les coûts de lancement de ces deux zones ne laisseront aucune marge de manœuvre pour la législature suivante.

D'autres stratégies en matière de développement économique pourraient avoir leur place.

- Soutenir l'économie existante en s'informant en permanence de la réalité des entreprises de notre territoire. Installer un groupe d'élus en état de vigilance afin de répondre à temps, et donc en amont des crises, aux inquiétudes. L'affaire Vivanco en est un malheureux mais significatif exemple.

- Soutenir les efforts des entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire de l'agglomération mais ne trou-

vent pas la logistique correspondant à leurs exigences.

- Créer des espaces adaptés à l'évolution économique tout en veillant à ne pas créer des espaces fort coûteux avant d'avoir optimisés ceux existants.

Le développement économique est indispensable et nous y sommes très attachés. Comme nous sommes très attachés à la pérennité des espaces de développement où travaillent et vivent des femmes et des hommes. Ce développement doit être harmonieux, évolutif et réactif. Le développement économique ne doit pas se construire sur l'immédiateté de la communication et de ses effets de manche.

Daniel Delassalle, Président du groupe PS et apparentés



Le groupe des élus PS et apparentés lors d'une visite chez Vivanco

ÉCONOMIE

Le présent et l'avenir

Le développement économique, une des principales missions de l'agglomération, englobe notamment la création et l'aménagement des zones d'activités. C'est ainsi qu'entre 2010-2015, outre la poursuite des aménagements des zones des Petits-Vernats et de l'Etoile, Moulins Communauté entame la mise en œuvre d'une plate-forme multimodale et logistique de 184 hectares implantée sur les communes de Montbeugny, Yzeure et Toulon.

Bien que n'ayant à ce jour finalisé aucune implantation, ce concept de pôle logistique qualifié de «projet territorial majeur» prépare l'avenir en termes d'activité à échéance des dix années à venir.

Si l'avenir se prépare au présent, l'actualité du présent ne doit pas pour autant être occultée. Une démarche de développement économique se conjugue en deux temps ; l'avenir par une recherche de nouveaux créneaux d'emplois et le présent par le maintien de l'existant. Or, au cours de ces derniers mois, la désindustrialisation se poursuit à grands pas à travers des restructurations, des transferts d'activités, des fermetures d'entreprises, des licenciements boursiers synonymes de suppressions d'emplois ou de départs anticipés à la retraite. C'est ainsi que le devenir des entreprises JPM, Vivanco, Potain, Somab et Somab Services sont tristement d'actualité. Au niveau social, le refrain est désormais connu. Il rime souvent avec profit pour les uns et départs anticipés (chômage) pour les autres. Une logique qui vaut aux salariés d'occuper le rôle peu enviable de simple variable d'ajustement au nom du principe de rentabilité.

Nous savons que la capacité d'influer auprès des entreprises est certes réduite. Ce n'est pas une raison pour que la Communauté d'agglomération soit absente et particulièrement silencieuse. Le constat des difficultés économiques et sociales extrêmement graves que connaît l'agglomération rejaitit forcément sur le niveau de vie et il va sans dire que la confiance de ceux qui ont un emploi ne doit pas faire oublier le désespoir de ceux, de plus en plus nombreux qui n'en ont pas. Le dossier est suffisamment sensible pour que nous ne restions ni muets ni immobiles face aux difficultés auxquelles sont exposés les salariés. Si nous devons plus que jamais faire preuve de solidarité envers ceux qui sont touchés par la crise, il nous faut aussi rechercher les accompagnements à mettre en place afin de limiter autant que faire se peut des drames humains. A cet effet, il serait souhaitable que Moulins Communauté mette en place, avec les chefs d'entreprises, un système de veille dressant régulièrement un état des lieux afin de prévenir en amont d'éventuelles fermetures.

Tout autant qu'un important projet clé en main tel que l'idée du Logiparc 03 est nécessaire parce qu'il est la marque d'une orientation politique. Les élus doivent être aussi à l'écoute des aspirations qui s'expriment mais aussi et surtout des interrogations et des inquiétudes. C'est bien ce que les gens sont en droit d'attendre de celles ou ceux qui prétendent représenter les habitants et incarner une volonté pour que vive un territoire. Les élus socialistes ne manqueront pas de s'impliquer dans toutes les démarches allant dans ce sens.



BRÈVES

La salle de la Roquette

On pouvait s'y attendre ! Le «snipper de Montbeugny» a sorti l'artillerie lourde lors du dernier conseil communautaire. Avec un engin capable de porter jusqu'à la nouvelle passerelle du Pôle d'échanges intermodal, mais avec une lunette si mal réglée qu'il a tiré (et ce n'est pas son habitude !) sur les deux camps à la fois... Guy Charmetant a copieusement arrosé l'assemblée. Attention Guy, nous avons bien dit qu'il s'agissait de la salle de la raquette, pas de la roquette !



V'là le printemps

Emporté par une bouffée de tendresse, à quelques heures de l'arrivée du printemps, le Président, qui trouvait Jean-Michel Laroche trop gentil d'avoir cédé sa place à un élu communiste dans la constitution d'une commission, exprima l'envie de l'embrasser ! Jean-Michel ne dut son salut qu'à son poste de 12^e vice-président de notre assemblée qui le place à l'extrême bout de la table, à plusieurs longueurs de Pierre-André Périssol.



Aérodrome : show devant

La délibération que le conseil a adopté en accordant une subvention de 3 000 € à Aéro Motors' Show, devrait s'accompagner d'une recommandation impérieuse auprès des éleveurs du secteur... Lorsque l'on se souvient des dégâts causés par une simple montgolfière à l'occasion des dernières Envolades, on peut imaginer le carnage que vont provoquer les avions de voltige sur leurs troupeaux. Il serait bon d'inciter les éleveurs à parquer le bétail à l'abri du mur antibruit qui protège désormais l'aérodrome de Montbeugny. Une justification de la contribution de 50 000 € apportée par notre assemblée pour la réalisation de cet ouvrage d'art.



Le Conseil à Villars

Il faut le dire : les conditions qui nous sont proposées dans la salle de Villars nous conviennent mieux que la salle de la mairie de Moulins. Meilleure disposition, meilleure sonorisation, même s'il reste à régler quelques problèmes de visibilité qui peuvent se poser avec les vidéo-projections par grande luminosité, nous nous félicitons de la nouvelle installation... En attendant que l'on regarde de plus près la proposition que nous faisons par ailleurs dans ce numéro.



NE PLUS FAIRE LA SOURDE OREILLE

Le mur antibruit a été construit... mais les nuisances persistent ! Et les riverains ne l'entendent pas de cette oreille.

Zoom arrière. Une société privée, la Sarl Driving Développement, décide de la création d'un circuit dédié aux sports mécaniques - le circuit du Bourbonnais - sur la zone de Montbeugny, en bout de l'aérodrome. Les travaux sont rondement menés, laissant les riverains dans le flou en l'absence d'étude d'impact et d'enquête publique. Les objectifs de la société d'exploitation du circuit sont également très flous. À plusieurs reprises, les conseillers communautaires ont essayé de comprendre : s'agissait-il d'un outil d'apprentissage à la conduite sportive ou d'un circuit d'essai ? Les riverains, eux, ont vite compris. Excédés par le bruit assourdissant des moteurs tous les jours de la semaine, ils se constituent en association pour porter le problème sur la place publique. Notre groupe les a reçus le 30 septembre.

Lors du Conseil communautaire du 16 octobre, il est décidé de conditionner le versement d'une subvention de 50 000 € à

la réalisation d'un mur antibruit d'une hauteur de 19 mètres sur la partie est du circuit, à la charge de l'exploitant.

Pour des raisons techniques liées à la proximité de l'aérodrome, le mur est élevé à 10 mètres. Loin de convaincre les riverains, ce mur amplifierait même le vacarme ! La presse locale s'en est émue et a rapporté l'affaire dans ses colonnes. La situation s'annonce extrêmement préoccupante pour certains riverains dont la santé est aujourd'hui en danger...

Nous avons à maintes reprises exprimés nos craintes de voir la commercialisation de la future Zac compromise. Comment pourra-t-on convaincre des entreprises d'installer des salariés dans des bureaux exposés du matin au soir à de telles nuisances sonores ? Les pilotes de l'aérodrome s'inquiètent aussi des troubles visuels pouvant découler du passage d'un véhicule à grande vitesse sous les avions en phase d'atterrissage... Ce circuit pose de nombreuses questions mal évaluées durant la phase de conception. Faut-il attendre un incident grave avant de se déboucher les oreilles ?